

PRINTEMPS THÉÂTRAUX 2026

CONVENTION

Madame la Principale, Monsieur le Principal,

Comme chaque année, l'Association **En Jeu 49 Théâtre Éducation** organise les **Printemps Théâtraux**, pour les maternelles, écoles, collèges et lycées du Maine et Loire.

Cette action éducative s'adresse à des élèves qui participent dans leur établissement à un atelier, une option ou spécialité théâtre. Il s'agit d'un temps fort qui s'inscrit dans leur parcours d'éducation artistique et culturelle.

Les **Printemps** ont pour objectifs de

- faire se rencontrer les élèves des différents établissements du Maine et Loire, pour échanger :
 - autour de leurs travaux en cours,
 - autour du spectacle professionnel qui leur est proposé.
- d'améliorer leur pratique du théâtre par un atelier encadré par un artiste professionnel.

L'Association **EN JEU 49 Théâtre Éducation**, constituée d'une équipe d'enseignants bénévoles, est soutenue dans l'organisation de ces **Printemps Théâtraux** par le Rectorat de l'Académie de Nantes, le Conseil Départemental du Maine et Loire, la Ville d'Angers, la ville des Ponts de Cé ainsi que les structures culturelles du Quai-CDN, du TMA, et de diverses Maisons de Quartier (Centre Jean Vilar, Trois Mâts, Hauts de Saint-Aubin).

Le **Printemps Théâtral** des Collèges du Maine et Loire se déroulera en deux sessions simultanées, chaque collège ne participant qu'à une des deux sessions :

- **Du lundi 4 mai à 9h00 au mardi 5 à 18h00** au Centre Jean Vilar et à la Maison de Quartier des Hauts de Saint-Aubin.

Le professeur responsable d'un groupe théâtral devra être libéré de cours pendant toute la durée de la session à laquelle participe son collège, de façon à pouvoir encadrer ses élèves. En cas d'impossibilité, l'établissement s'engage à désigner un remplaçant, dont le nom sera communiqué à l'Association **EN JEU 49**.

La participation financière des collèges à l'organisation du **Printemps Théâtral** est répartie comme suit :

- L'adhésion annuelle de l'établissement à l'Association **EN JEU 49** de **40,00 €**.
- Une participation aux frais de **27,00 €** pour chaque élève inscrit. Aucun remboursement ne sera possible (sauf en cas d'annulation du **Printemps**).
- Par ailleurs, pour les établissements qui se trouvent **hors de l'agglomération angevine**, les frais de transport pour se rendre à Angers sont pris en charge par l'Association **EN JEU 49** pour **un seul aller et retour** (*fournir un devis*).

Le **Printemps Théâtral** accueillera un spectacle professionnel à la Maison de Quartier des Hauts de Saint-Aubin à Angers le lundi 4 mai à 19h00 : *Le Projet Tolstoï* par la Compagnie Les Talons noirs.

Modalités de règlement :

1- Les établissements doivent préciser les modalités de règlement de la participation des élèves :

- Vous pouvez régler la participation au **Printemps Théâtral** de tout ou partie de vos élèves au moyen de la plateforme ADAGE, en vous inscrivant sur l'Offre collective d'**EN JEU 49**.
- Sinon, vous pouvez régler cette participation par chèque ou virement à l'association **EN JEU 49**, à réception de la facture qui sera adressée à l'établissement dès réception des inscriptions.

Les établissements donc doivent préciser les options choisies dans la fiche de renseignement jointe, en fonction de la répartition de leur paiement (date limite de dépôt des demandes à ADAGE : **10 février 2026**).

2- L'adhésion de l'établissement, quant à elle, est versée directement à **EN JEU 49** sur facture.

Merci de nous retourner au plus tard le **31 janvier 2026** pour engagement, un exemplaire de ce document revêtu de votre signature et portant la mention « lu et approuvé », ainsi que la fiche de renseignements dûment complétée.

À Angers, le 1^{er} décembre 2025

M^{me} Séverine BRANDAO
M. Bruno DEMAS
M^{me} Bénédicte MALRIEU
co-présidents de l'Association **EN JEU 49**

M^{me} / M
Principal(e) du Collège.....
.....



PRINTEMPS THÉÂTRAUX 2026

COLLÈGES

Fiche de renseignements à retourner à l'Association [EN JEU 49](http://enjeu49.free.fr)
session 1 (J. Vilar) ☐ * ou session 2 (Saint-Aubin) ☐ *

Nom du Collège :

Adresse postale :

.....

Téléphone :

@ mail :

Nom du Principal :

Nom du Gestionnaire :

@ mail du Gestionnaire :

Nom du/des professeur(s) référent(s) :

@ mail du/des professeur(s) :

Téléphone(s) :

Nombre d'élèves participant au Printemps :

MODALITÉS FINANCIÈRES : Indiquer les options choisies pour régler la participation par élève inscrit de 27,00 €.

- Au moyen d'ADAGE, si l'établissement le souhaite, pour tous les élèves ou seulement une partie d'entre eux.
- Au moyen d'une facture qu'[EN JEU 49](http://enjeu49.free.fr) adressera à l'établissement, pour tous les élèves ou le reliquat de ceux qui ne seront pas pris en charge par ADAGE.

ADAGE

Professeur référent :

.....

Nombre d'élèves concernés :

.....

FACTURATION ÉTABLISSEMENT

Nombre d'élèves concernés :

.....

.....

.....

*Cochez la case de votre choix.